

dha fit voir à la mère des fils-démons *Pin-k'ia-lo* (Piṅgala) qui était au fond du bol (pâtra). Elle épuisa toutes ses forces surnaturelles sans parvenir à le prendre. Elle revint implorer le Buddha. Le Buddha lui dit : « Si aujourd'hui vous pouvez accepter (les formules des) trois Refuges (triçarana) et des cinq Défenses (pañcaveramaṇi), et si jusqu'à la fin de votre vie vous ne tuez plus, je vous rendrai votre fils. » La mère des fils-démons acquiesça aussitôt à l'ordre du Buddha et accepta (la formule des) trois Refuges ainsi que celle des cinq Défenses ; quand elle les eut acceptées pour les observer, son fils lui fut rendu. Le Buddha lui dit : « Observez bien les défenses. Vous avez été au temps du Buddha *Kia-chö* (Kâçyapa) la septième et la plus jeune fille du roi *Kie-ki* (1) ; vous avez accompli des actions grandement méritoires ; mais, parce que vous n'avez pas observé les défenses, vous avez reçu ce corps de démon. »

N° 414.

(*Trip.*, XIV, 10, p. 39 r°.)

*Histoire de celui qui voulait présider aux sacrifices
offerts à un deva.*

Autrefois il y avait un brahmane qui rendait un culte au deva *Mo-che* (Maheçvara) ; jour et nuit, il lui faisait des offrandes. Le deva lui demanda alors : « Que désirez-vous obtenir ? — Je souhaite maintenant, répondit le brahmane, devenir celui qui préside aux sacrifices de ce deva. » Le deva lui dit : « Il y a là-bas un troupeau de bœufs ; allez in-

(1) 謁肌. Seule, l'édition de Corée donne par erreur la leçon 謁膩.